CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**RÉUNION (ORDINAIRE)**

**Mardi 26 octobre 2021**

Procès-verbal de la première réunion (ordinaire) du Conseil d'établissement de l'école de l’Odyssée, tenue en mode virtuel par l’intermédiaire de la plateforme Zoom. La réunion a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

**PRÉSENTS :**

|  |  |
| --- | --- |
| Karine D’Aoust (parent)  Marie Pier L’Écuyer (parent)  Gabriel Lanthier (parent)  Yan Guilbault (parent)  Janie Payment (parent)  Daniel Champagne  Marina Krylova | Caroline Valois (directrice)  Natalie Trempe (directrice adjointe)  Véronique Guitard-Lortie (enseignante)  Dominique Daoust (enseignante)  Cédric Ricard-Froment (enseignant)  Karin Klushecov (orthopédagogue)  Michael Larouche (Spécialiste) |

Absents : Katia Rochon

**1. OUVERTURE ET QUORUM**

Il y a quorum. La réunion débute à 18h05.

Il est proposé par madame D’Aoust de commencer la rencontre.

**2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Madame Daoust demande d’ajouter un point la sécurité sur la cour d’école.

Madame Marina Krylova propose l’adoption de l’ordre du jour.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022-01**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 JUIN 2021 ET SUIVIS**

Le procès-verbal nous sera envoyé par courriel et l’approbation se fera en janvier, lors de la prochaine rencontre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022-02**

**4. Parole au public**

M Champagne-conseil de renforcer et de continuer le partenariat avec le conseil municipal, continuer d’intégrer afin d’arriver à réaliser de beaux changements pour la sécurité des enfants et pour l’embellissement de la cour d’école. En travaillant ensemble, nous avons réussi à combler les besoins et réaliser de grandes choses.

M. Guilbault demande ce qui se passe avec la côte Main? M. Champagne affirme que la rue main devrait être terminé pour le 15 novembre. Lors de travaux ils ont réalisé qu’un conduit de gaz naturel n’était pas assez profond. Tous les travaux sont suspendus en attendant l’intervention de Gazifière. Une fois ces travaux faits, les travaux pourront reprendre avec délais additionnels.

**5. Information de la direction**

1. Information de la direction : Je nous souhaite une belle année 2021-2022. Merci d’être parmi nous au premier conseil d’établissement. Merci aux parents de l’opp

On s’apprête à vous envoyer la première communication le 18 novembre et dans la semaine du 22 novembre il y aura des rencontres avec les enseignants via zoom ou team

**Test rapide :** tout va bien à l’école, nous avons fait notre premier test rapide négatif cette semaine et ça va bien. C’est seulement pour les enfants qui développent des symptômes en cours de journée. Les enfants qui arrivent malades seront retournés à la maison. Nous avons très peu de cas à l’école, en espérant que la situation se maintienne comme ça. Les grands rassemblements entre adultes ne sont pas permis encore donc, nos rencontres en groupes ont lieu via zoom.

b) Tour de table ; chacun des membres se présente à tour de rôle.

c) Formulaire de dénonciation d’intérêt : Les membres doivent remplir le formulaire et le retourner à l’école le plus tôt possible.

d) Formation obligatoire pour les nouveaux membres de CÉ : Avec la nouvelle loi 40 est venue la formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ. Cette formation est aussi bonne pour les anciens membres, c’est simple et rapide.

**6. Présence de la direction adjointe**

La présence de la direction adjointe n’est pas requise pour les conseils d’établissements, mais constitue un atout pour nous.

Il est proposé d’adopter la présence de la direction adjointe par Janie Payment.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022-03**

1. **Postes à combler**

Les postes à combler sont la présidence, substitue à la présidence et secrétaire.

Madame Valois propose madame Janie Payment comme poste de secrétaire vu que madame Payment s’est portée volontaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022-04**

Madame Karine D’Aoust se propose au poste de présidence, aucun autre membre ne se porte volontaire et personne ne s’oppose à la proposition. Elle est donc adoptée à l’unanimité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022-05**

Madame Janie Payment se propose au poste de vice-présidence, aucun autre membre ne se porte volontaire et personne ne s’oppose à la proposition. Elle est donc adoptée à l’unanimité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022-06**

1. **Règle de régie interne**

**Madame Valois demande si les membres ont des questions ou modifications à apporter aux règles de régies internes. On attire l’attention à un point important : « qu’on se donne le droit de façon exceptionnelle de faire un vote par courriel ». C’est un point qui avait été ajouté et nous aimerions valider votre accord. Personne n’avait d’objection, de question ou modifications.**

**Madame D’Aout renchérie sur le fait que ne pas amener la décision à prendre au conseil d’établissement nous empêche d’avoir une discussion s’il y a lieu de l’avoir. Dans le cas échéant, il est important lorsque nous avons des questions, de ne pas hésiter à le faire par courriel lorsque le vote est par courriel.**

Il est proposé d’adopter les règles de régie interne par madame Marina Krylova

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022-07**

1. **Sorties et activités scolaires**

Madame Valois explique que dans la formation que nous allons suivre pour nouveaux membres, nous allons voir que les sorties et activités scolaires qui doivent être approuvées au conseil d’établissement sont celles qui impliquent un seul des 3 critères suivants ;

* Lorsqu’on déroge au calendrier et horaire institutionnel
* Lorsqu’on sort à l’extérieur du terrain de l’école
* Lorsqu’il y a des frais.

Donc les activités qui se vivent à l’école ne requièrent pas d’approbation au Conseil d’établissement.

1. Une des activités proposées ce soir est pour le préscolaire maternelle 4 et 5 ans, pour 3 dates différentes (octobre, février et mai). Les enseignants souhaitent aller au parc du lac Beauchamp. Le seul coût est le transport qui est environ 200$ par autobus. Les frais sont couverts par le budget classe. Donc aucuns frais pour les parents. L’activité sera de 8h30 à 11h30 afin de profiter de la nature et du plein air, des parents accompagnateurs seront demandés. Cette proposition n’a pas de dates officielles, c’est une prévision seulement. Lorsque les dates seront établies, les parents recevront une lettre d’autorisation à cet effet.
2. Monsieur Michael demande que le conseil d'établissement approuve qu’il soit possible durant les cours d'éducation physique de sortir de la cour (tout en demeurant dans le quartier) à des fins pédagogiques. Toutefois une autorisation devra être demandée aux parents pour permettre l'activité.

Il est proposé d’adopter les sorties et activités scolaires par madame Véronique Guitard.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022-08**

1. **Présentation des états financiers**

Mme Valois présente les états financiers au groupe. Elle explique comment l’année 2020-2021 s’est terminée (en date du 1er juillet 2021).

Malgré la COVID-19 nous terminons l’année en bonne posture grâce à l’aide financière du gouvernement provincial. Nous avions plusieurs déficits dans nos états financiers et malgré tout, nous pouvons nous compter chanceux de commencer une nouvelle année sans déficits.

Le centre des services des Draveurs a émis de nouveaux gabarits (l’an dernier) afin de faciliter la lecture et présentation des états financiers. La prévision budgétaire est maintenant divisée en quatre catégories; enseignement, soutien, administration et investissement.

*Enseignement* est tout ce qu’on charge au parent et qui est dépensé vis-à-vis l’enseignement.

*Soutien* est tout ce qui est en lien avec la pédagogie, comme par exemple les licences (corrigés, manuels électroniques, etc.), la location de photocopieurs, reprographie, etc.

*Administration* c’est ce qui est en lien avec la direction, entretien de bâtiment, secrétariat, téléphonie, imprimante, reconnaissance des employés, etc.

*Investissement* c’est qu’on reçoit une enveloppe de la CSD pour certains critères (comme l’année de construction, le nombre d’élèves, etc), ce sont nos ristournes scolaires, mobilier, équipement informatique, dictionnaires, etc.

Mesure reportables et non reportables sont des montants qui proviennent directement du gouvernement qui soutiennent la réussite scolaire. Les mesures reportables peuvent être reportées à l’année suivante. Comparativement aux mesures non reportables, lorsque non dépensées, elles seront dispersées dans les autres écoles pour éponger les déficits. S’il y a un montant résiduel suite à la répartition, il est récupéré par le centre des services des Draveurs.

*Activités et campagnes de financement* sont les activités parascolaires et financements pour les activités des enfants

*Éléments extraordinaires* c’est l’enveloppe du gouvernement avec nos dépenses liées à la COVID-19.

La clientèle des enfants qui fréquente le service de garde est diminuée depuis quelques années, ce qui a un impact direct sur nos revenus. Nous avons un déficit de 72,000$ cette année ce qui est du jamais vu.

Nous avons reçu 171,000$ du gouvernement et autres établissements scolaires (éléments extraordinaires). Cette aide est venue éponger notre déficit et nous a permis d’avoir un surplus de 14,000$ en mesures reportables.

Dominique demande pourquoi les fonds pour le « trèfle et l’embellissement de la cour » sont toujours reportés et jamais dépensés? Mme Valois explique que tant que l’école aura des mesures non reportables qui seront perdues à la fin de l’année elle préfère utiliser ces mesures plutôt que de vider un poste budgétaire que l’on peut reporter.

Mme D’Aoust demande qu’on retire la mention « Trèfle » dans le titre de cette mesure reportable, car il en avait été décidé ainsi dans un C.É. précédent.

Pour notre fond à destination spéciale, nous retirons le terme trèfle et laissons fond pour *embellissement de la cour d’école* seulement, qui est un terme beaucoup plus général.

Il est proposé d’adopter la nouvelle terminologie par monsieur Yan Gilbault.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022-09**

1. **MOT**
   1. **Mot de la présidente**

Madame D’Aoust exprime sa gratitude pour siéger encore une fois à titre de présidente et nous souhaite des rencontres en présentiel cette année.

* 1. **Mot des enseignants et spécialistes**

1. **Enseignants 1er cycle : madame Dominique Daoust**

C’est l’année retour COVID-19, on récupère de tout, des routines, de l’apprentissage. À St-René on essaie de créer une ambiance agréable à l’école pour le premier cycle. On est dans le thème de l’Halloween, on a le conte tous les jours. Les certificats pour la politesse auront lieu cette semaine ce qui motive beaucoup les élèves. C’est un retour à l’école qui est agréable.

1. **Enseignants 2e cycle – madame Véronique Guitard-Lortie**

L’organisation des services a débuté très tôt dans l’année ce qui est bien pour tout le monde. La révision des plans d’intervention s’en vient bientôt. Pour l’Halloween est plutôt organisée par niveau. Pour les 4e années nous donnerons des bonbons nous-mêmes et il y a aura une chasse au trésor et un film. Les enfants sont vraiment bons avec les mesures (masque et lavage de main).

1. **Enseignants 3e cycle – monsieur Cédrik**

En 5e et 6e année, nous travaillons sur la préparation de l’activité de l’Halloween, la décoration du corridor va bon train. Les enfants sont super emballés et vraiment motivés par cette activité. La cérémonie des certificats les motive beaucoup, c’est très bénéfique pour tous. Mme Trempe fait des messages, rappels aux élèves qui leur font vraiment du bien.

1. **Spécialistes – monsieur Michael Larouche**

Le début de l’année se passe très bien, en éducation physique plus particulièrement on est à l’an 1 du projet plein air. On espère que ce projet continuera de grandir à travers les années pour faire connaître aux enfants des autres de ce qui se fait habituellement au gymnase.

Le parascolaire a recommencé, ce qui fait aussi beaucoup de bien aux élèves. Nous avons maintenant une équipe de soccer qui a pris forme, deux équipes de basketball, l’école de ski et autres choses qui s’en viennent et qui font du bien aux élèves.

1. **Personnel professionnel – madame Karin Klushecov**

Nous avons commencé rapidement les services et travaillons sur la fréquence des interventions. Nous essayons de voir les élèves plus souvent dans une semaine pour les soutenir davantage. Les plans d’interventions ont commencé cette semaine pour le premier cycle, la semaine prochaine aura lieu le deuxième cycle et le troisième cycle par la suite.

1. **OPP – madame Marie-Pier Lecuyer**

Nous avons vraiment hâte à l’activité de vendredi (le corridor hanté). Nous aurons une autre rencontre en novembre pour planifier le temps des fêtes.

* 1. **Mot du représentant de parents – monsieur Yan Guilbault**

C’était une rencontre de base et d’élections pour les membres dans leur poste.

**11.4 Mot de la directrice adjointe – madame Nathalie Trempe**

Bonne nouvelle, je suis très bien dans mon poste et suis vraiment bien dans ma maison, qui est l’école, depuis maintenant plus de 15 ans. Je crois que mme Valois et moi faisons une très belle équipe, c’est gagnant pour les enfants et l’ensemble des enseignants. J’ai effectué mon inscription au deuxième cours donc je devrais avoir les acquis nécessaires pour postuler pour ce poste lorsqu’il sera affiché.

1. **VARIA**

Mme Karine D’Aoust apporte le point de la sécurité sur la cour d’école (point pour discussion). Jusqu’à quelle heure le matin les parents peuvent entrer dans la cour d’école pour aller porter leurs enfants au service de garde? Est-ce qu’il y a une heure spécifique?

Mme Valois répond que les parents peuvent apporter leurs enfants jusqu’au son de la cloche à 8h15.

Une conversation s’en suit au niveau de la fréquentation de la cour d’école par les parents et comment nous pouvons continuer d’assurer la sécurité des enfants en milieu scolaire.

Mme Valois réitère que la sécurité est l’affaire de tous et de ne pas avoir peur de sensibiliser les parents et de questionner la présence de ceux-ci sur la cour d’école.

Mme Marina Krylova confirme quelle même aime mieux reconduire son enfant jusqu’à la porte le matin vu son jeune âge. Elle se demande si une enseigne ne devrait pas être mise sur la clôture pour aviser les parents des heures de circulation dans la cour. Car une affiche est sur la porte du service de garde qu’on ne peut pas venir chercher notre enfant de 15h20 à 15h35. Mais faut traverser la cour au complet pour et arriver à la porte de l’école pour en prendre connaissance.

Mme Valois affirme que lorsqu’on met des pancartes faut être prêt à faire de la surveillance, car les pancartes ne sont souvent pas respectées. M. Michael confirme que les pancartes ne sont pas utiles et que la sécurité est quand même très bien contrôlée à l’intérieur de la cour.

Mme Valois va vérifier pour les heures de fréquentation du service de garde pour voir si ça fait partie des règles de l’école.

M. Guilbault demande quelle est la consigne pour le port du masque dans la cour d’école? Peut-on éclaircir la règle à cet effet?

Mme Valois explique que dehors dans la cour, le port du masque n’est pas obligatoire pour les adultes.

1. **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le 18 janvier à 18h00 via zoom.

1. **LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

**M. Yan Guilbaut** propose la levée de l’assemblée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022-10**